



Décembre 2015 - N° 8

EDITO

C'est dans un contexte particulièrement douloureux et tragique que nos pensées vont tout naturellement à nos compatriotes et à leurs familles durement touchés ce vendredi 13 novembre 2015 à Paris. Notre pays vient une nouvelle fois d'être frappé par une série d'attentats sauvages et meurtriers.

Face à cette barbarie inhumaine et sans limite, nous devons tous garder notre sang froid et ne pas céder à la peur. Nous devons rester fidèles à nos valeurs, défendre nos libertés et continuer à profiter des plaisirs de la vie.

Autour de ce drame, je veux rendre hommage et apporter ma solidarité à toutes les personnes qui se sont mobilisées avec un courage et une détermination de chaque instant : à la sécurité civile, aux sapeurs-pompiers et aux forces de l'ordre de notre pays. Ils ont accompli leurs missions avec un dévouement exemplaire dans des conditions extrêmement difficiles.

Dans cet environnement pesant, la période de Noël est un symbole fort et j'en profite pour remercier le restaurant Lapan's Berrichonne pour sa décoration ainsi que les bénévoles qui ont œuvré à décorer notre cœur du village.

Les Lapanaises et Lapanais ont d'ores et déjà commencé les festivités de fin d'année. Nous ne pouvons que nous féliciter du repas proposé par le CCAS qui perdure et qui a permis de mettre à l'honneur nos doyens Mme Yvonne Raduget avec ses 95 ans et M. Roland Labonne avec ses 88 ans.

Nous avons toujours plaisir à les retrouver et à nous réunir autour d'eux.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter des vœux d'harmonie et de partage pour une année 2016 fructueuse et pleine d'enthousiasme.

A cette occasion, j'aurai le plaisir de vous retrouver le vendredi 22 janvier 2016 pour « les vœux du Maire ».



Bonne et heureuse année.

Annie Raduget - Maire de Lapan



Résultats des Elections Régionales des 6 et 13 décembre 2015 Région Centre Val de Loire

| Liste conduite par | Nuances | Voix | % Inscrits | % Exprimés | Nb Sièges |
|---------------------|---------|---------|------------|------------|-----------|
| M. François BONNEAU | LUG | 364 211 | 20,04 | 35,43 | 40 |
| M. Philippe VIGIER | LUD | 355 475 | 19,56 | 34,58 | 20 |
| M. Philippe LOISEAU | LFN | 308 422 | 16,97 | 30,00 | 17 |

| Nombre | % Inscrits | % Votants | |
|-------------|------------|-----------|-------|
| Inscrits | 1 817 524 | | |
| Abstentions | 741 109 | 40,78 | |
| Votants | 1 076 415 | 59,22 | |
| Blancs | 22 938 | 1,26 | 2,13 |
| Nuls | 25 369 | 1,40 | 2,36 |
| Exprimés | 1 028 108 | 56,57 | 95,51 |



Pour les fêtes de Noël,
venez découvrir la crèche
dans l'église de Lapan.

Infos

Fermeture de la Mairie
du 23 décembre 2015 à midi
au 3 janvier 2016 inclus

Une permanence sera assurée
le 31 décembre 2015,
de 9h00 à 12h00.

Directrice de la Publication :
Annie Raduget

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Valérie Charles, Jérémie Dupin
Nadège Fossé, Christine Gauriat
Daniel Gauriat, Nicolas Malin

Impression : Mairie de Lapan

Etat Civil

Décès de Marie-France PEPIN
le 26 octobre 2015



Evènements passés

Commémoration du 11 novembre

Une quarantaine de personnes est venue participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts.

Les tombes des soldats morts pour la France ont été fleuries au cimetière de Lapan.

La cérémonie s'est terminée par un apéritif offert par la Municipalité.



Soirée Moules Frites

Belle participation à la soirée Moules Frites organisée le 14 novembre par l'Association Locale Culturelle et Sportive de Lapan.



Festivités de fin d'année organisées par le CCAS



Un peu plus de 80 personnes ont profité d'une journée placée sous le signe de la convivialité.

Pour la première année, les communes de Lapan et de Corquoy se sont réunies pour partager ce moment.



Après un accueil autour d'un apéritif, un discours a été prononcé par les maires de Lapan et Corquoy.

Des cadeaux ont été remis aux doyens de l'assemblée Mme Yvonne Raduget et M Roland Labonne par le Conseiller Départemental de notre canton, Patrick Barnier.



Les convives ont ensuite dégusté le délicieux repas préparé par le restaurant Lapan's Berrichonne.



L'après-midi, ponctuée de danses et de chants, était animée par l'orchestre "Contrejour".



Les participants ont également pu se divertir autour de jeux de cartes.





Synthèse des Conseil Municipaux des 02/10, 06/11 et 11/12 2015 *

*les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr

Conseil du 2 octobre

- Approuve, à l'unanimité, le **rapport d'exercice 2014 du SMEAL de Lapan** sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. La consommation d'eau est en baisse. La qualité de l'eau est bonne. Le prix au m3 de 1,45 € se situe au-dessous de la moyenne de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (1,77 €/m3). *Disponible en Mairie ou sur le site du SMEAL*
- Approuve, à l'unanimité, les **rapports sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de l'exercice 2014** (Communauté de communes Arnon Boischaud Cher). *Disponible en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes ABC*
- **Point sur les travaux 2016** : suite à l'Agenda Programmée d'Accessibilité(Ad'Ap), un dossier sera instruit concernant les travaux de la Salle des Fêtes.
- Donne pouvoir au Maire pour **adhérer au SDE18 au Fonds d'Efficacité Énergétique** qui permet aux collectivités de profiter de conseil, d'audit et de subvention pour la réalisation des travaux d'économie d'énergie. Il est alimenté par la cession, à posteriori, des CEE (Certificat d'Economie d'Energie) générés par ces travaux et valorisés par le SDE18.
- **Informations** : Mme le Maire informe que la « Loi NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est entrée en vigueur en Août 2015.

Ce texte conduit à réviser le schéma départemental de coopération intercommunale. En effet, il contient des dispositions qui vont avoir une incidence sur les périmètres intercommunaux. C'est sur un seuil de 15.000 habitants minimum par EPCI que ce sont mis d'accord sénateurs et députés. Toutefois, ce seuil est adapté par la loi avec de larges dérogations démographiques, sans pouvoir être inférieur à 5.000 habitants.

Le département du Cher, au titre de la faible densité démographique inférieure à la densité moyenne nationale peut adapter le nouveau seuil. La Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher est exemptée de fusion.

Conseil du 6 novembre

- Approuve, à l'unanimité, l'**extension du chemin de la Fontenille** avec une prise en charge à hauteur de 50 % du SDE18. Le coût pour la commune sera de 6 677,55 €. Le conseil municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ces travaux.
- Approuve, à l'unanimité, le **transfert des installations d'éclairage public au SDE18** pour une durée de 3 ans.
- Donne un avis favorable au **règlement du cimetière** pour une application au 1er janvier 2016,
- Donne un avis favorable au **rapport annuel d'activité 2014 de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher**.
- Donne un avis favorable au **rapport d'activité 2014 du SMIRTOM**.
- Donne un avis favorable au **schéma de mutualisation des services 2015-2020** de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher.
- **Informations** :
 - > Mme le Maire fait un point sur les travaux de la salle des fêtes.
 - > Mme le Maire informe que la « Loi NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) donne la possibilité de dissoudre le CCAS pour les communes de moins de 1 500 habitants. Le conseil municipal ne souhaite pas la dissolution du CCAS pour la commune de Lapan.
 - > Transports scolaires : Pour les primaires, participation de la commune à hauteur de 36€ pour les 6 premiers mois de l'année 2016 qui seront remboursés par le Conseil Départemental. Pour les autres : participation payée pour les familles.

Conseil du 11 décembre

- Donne un avis favorable au **rapport annuel d'activité 2014 du SDE18**.
A cette occasion, Annie Raduget déclare que l'**adhésion au « Pack Energie »** sera effective au 1^{er} janvier 2016.

- **Tarifs 2016**

- **Salle des Fêtes** : Le Conseil décide, à l'unanimité, de **maintenir le tarif 2015 en 2016**.
- **Cimetière** : Le Conseil décide, à l'unanimité, de **modifier le tarif des concessions pleine terre ou caveau**.
Ex. : pour une concession pleine terre ou caveau 50 ans le tarif passe de 130 € à 150 €.

- **Informations** :

- > Départ en retraite de la secrétaire de mairie Monique ALADENIZE.
- > Les permanences mensuelles des samedis matins sont reconduites en 2016.

| | | | | |
|-----------|-------------|-------------------------|------------|------------|
| 9 janvier | 6 février | 5 mars | 2 avril | 4 juin |
| 2 juillet | 3 septembre | 1 ^{er} octobre | 5 novembre | 3 décembre |





Conseils et Réglementation



Brûlage à l'air libre des déchets verts

Brochure disponible sur le site lapan.fr et en mairie

Cette **activité est interdite** depuis plusieurs années **par le règlement sanitaire départemental**, car la combustion dégage de nombreuses substances polluantes, **toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement**.

Des solutions alternatives existent, plus respectueuses de l'environnement qui privilégient **la valorisation des déchets verts** plutôt que leur brûlage.

Compostage domestique

Broyage et Paillage

Déchèterie

Les dangers du monoxyde de carbone

Brochure disponible sur le site lapan.fr et en mairie

Le monoxyde de carbone (CO) est un **gaz très dangereux qui ne sent rien, ne se voit pas et peut tuer en moins d'une heure**.

Il vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui ne fonctionnent pas bien ou qui sont mal utilisés.



Aérez

au moins 10 min.
par jour

Faites vérifier et entretenir

chaudière et chauffage
chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors

appareils de cuisson (brasero,
barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi

des appareils de chauffage et
de cuisson

Passage de la TNT à la Haute Définition

Le passage à la TNT HD se fera en une nuit, sur toute la France,
du 4 au 5 avril 2016.

Comment vérifier son équipement ?

- Vous voyez sur votre équipement le logo  ou
- Vous voyez le logo  sur la chaîne 7 (ou 57)

→ **Votre équipement est prêt.**

Si ce n'est pas le cas, il suffit d'acheter un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4, vendu à partir de 25 €.

Plus d'infos en mairie ou sur le site « recevoirlatnt.fr »

Impôts locaux

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront **également en 2015 et en 2016.**

Si vous avez déjà payé

Vous serez remboursés automatiquement.

Si besoin, vous pouvez en faire la demande auprès des services des impôts.

Si vous n'avez pas encore payé

Ne tenez pas compte des avis reçus.

Agenda



| | |
|--------------------|--|
| 18 décembre | Assemblée Générale de l'A.L.C.S. de Lapan à la salle des fêtes, à 18h00. |
| 19 décembre | Messe célébrée en l'église de Lapan, à 18h00. |
| 16 janvier | Marché aux truffes noires de 14 à 18h00, suivi d'un repas « Truffes » à 19h00, à la salle des fêtes. Inscriptions pour le repas au restaurant Lapan's Berrichonne. |
| 22 janvier | Vœux du Maire, à la salle des fêtes à 19h00. |
| 5 février | Conseil Municipal. |
| 20 mars | Soirée Choucroute organisée par l'A.L.C.S. de Lapan |

Marchés aux truffes :

Le 20 décembre, à Issoudun - Salle Pepsi

Le 6 février, à Bourges - Salle du Duc Jean (Conseil Départemental)

